FONDS DE DOTATION TERRE & TECHNIQUES

42 rue de la Linterie à LA CHEVROLIERE

44118 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

hlp

EXPERTS
ET PASSIONNÉS

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Fonds de dotation Terre & Techniques
Siège social : 42 rue de la Linterie à LA CHEVROLIERE - 44118 Nantes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'Administration du Fonds de dotation Terre & Techniques,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fonds de dotation Terre & Techniques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 1er aout 2024

HLP Audit
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Estelle Le Bihan
Associée

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	*7 250*		*7 250*	
Immobilisations financières				
Total I	**7 250**		**7 250**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres créances	*1 000*		*1 000*	
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	*412 017*		*412 017*	*419 080*
Total II	**413 017**		**413 017**	**419 080**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**420 267**		**420 267**	**419 080**
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Fonds propres consomptibles	381 717	414 880
Total I	**381 717**	**414 880**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 620	4 200
Dettes fiscales et sociales	2 680	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 250	
Total IV	**38 550**	**4 200**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**420 267**	**419 080**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	38 550	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et de services						
Ventes de biens						
Ventes de prestations services						
Produits de tiers financeurs	**33 163**		**5 700**		**27 463**	**481,80**
Concours publics et subventions d'exploitation						
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom	33 163		5 700		27 463	481,80
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch						
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I	**33 163**		**5 700**		**27 463**	**481,80**
CHARGESD'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	30 483		5 700		24 783	434,79
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements	2 200				2 200	
Charges sociales	480				480	
Dotations aux amortissements et aux dépréciati						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II	**33 163**		**5 700**		**27 463**	**481,80**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti						
Autres intérêts et produits assimilées						
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla						
Total III						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi						
Intérêts et charges assililées						
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla						
Total IV						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)						
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de charg						
Total V						

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi						
Total VI						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	**33 163**		**5 700**		**27 463**	**481,80**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI	**33 163**		**5 700**		**27 463**	**481,80**
EXCEDENT OU DEFICIT						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 420 267 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/05/2024.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le Fonds a pour objet d'organiser et:ou de soutenir toute action d'intérêt général dans les domaines de l'éducation, de la solidarité, de l'environnement ou de la culture contribuant à la préservation et à la valorisation du patrimoine et des technologies à caractères industriiel, agricole, artisanal et technique.

Le projet consiste en la réalisation d'un musée de matériels, d'outils et mobiliers pouvant être présentés en fonctionnement en extérieur.
Les démarches pour l'mplantation en zone agricole sont engagées dans le cadre de l'agrotourisme.

Des dons à des associations oeuvrant dans le même domaine que le Fonds ont été effectués, Conservatoire de l'Industrie de l'Estuaire de la Loire, Ecomusée Rural du Pays Nantais.

Une embauche a été réalisée en fin d'exercice afin de permettre notamment d'établir l'historique des matériels présentant un intérêt pour le fonds et leur inventaire.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				7 250
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				**7 250**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				**7 250**

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 000	1 000	
Charges constatées d'avance			
Total	**1 000**	**1 000**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 550 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 620	28 620		
Dettes fiscales et sociales	2 680	2 680		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 250	7 250		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**38 550**	**38 550**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont				
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	28 620
Pers.autr.charges a payer	1 680
Total	**30 300**

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Autres informations

Donations

Au cours de l'exercice 2023 les mouvements des dotations consomptibles sont les suivants :

- Solde 01/01/2023 : 414.880 € €
- Dotations consomptibles consommées : -33.163 €

Le solde s'établit au 31/12/2022 à :381.717 €.